



Council of Europe, EU Fundamental Rights Agency and OSCE/ODIHR, make joint statement on International Day for the Elimination of Racial Discrimination

21 March 2011

STRASBOURG, VIENNA, WARSAW 21 March 2011 – In a joint statement on the International Day for the Elimination of Racial Discrimination, Nils Muiznieks, Chair of the Council of Europe’s European Commission against Racism and Intolerance (ECRI); Morten Kjaerum, Director of the European Union Agency for Fundamental Rights (FRA); and Janez Lenarčič, Director of the OSCE Office for Democratic Institutions and Human Rights (ODIHR), strongly condemned manifestations of racism and related intolerance.

“Today we jointly commemorate the tragic events of 1960 in Sharpeville, which led to the adoption of the United Nations Convention on the Elimination of All Forms of Racial Discrimination. On this day we renew our call to be vigilant in the face of acts motivated by racism and xenophobia”.

“On a positive note, we acknowledge with great appreciation that in some European States, surveys show that tolerance and the rejection of discrimination are on the increase. These positive developments need to be strengthened and stimulated, since discrimination and victimisation still remain far too widespread. At the same time, levels of reporting by victims of racist assaults, threats or serious harassment and awareness of how to access redress mechanisms remains low.”

“We are convinced that persistent racist and xenophobic speech from public figures and in the media can fuel prejudice and hatred against ethnic minorities and migrants, leading to discrimination in many areas of social and economic life, particularly in access to employment, healthcare, education, and housing. This creates a situation of social exclusion and, in some cases, leads to open hostility and violence.”

“Our monitoring and research shows that the Roma are the ethnic group most discriminated against across Europe. In particular, our findings highlight recurring forms of stigmatisation of Roma communities in public discourse.”

“We acknowledge that the primary responsibility to protect the rights of Roma lies with the States of which Roma are citizens or long-term residents. However, a coordinated response at the European level is needed to address the cross-border dimension of the problems that these people experience.”

“We, the signatories of this statement, believe that to combat racism and xenophobia proactively, States should ensure, *inter alia*, that

- barriers to education, health care, housing, and employment are removed. Such policies should include the reintegration into mainstream schools of Roma children currently enrolled in special schools, and desegregation in the area of housing;
- adequate data are collected about the participation of vulnerable groups in these areas, in order to target policies better and to allow their impact to be assessed;
- legislation prohibiting racially motivated crime is introduced and enforced, along with training for law-enforcement officials in preventing and responding to these offences;
- measures are taken to address discrimination on other grounds in addition to ethnicity;
- national bodies responsible for the protection of human rights are mandated and adequately resourced to monitor the prevalence of racism and related intolerance and to take measures to promote equality, including advice and support for victims;
- measures are taken to increase awareness of rights and complaints mechanisms, in order to address low reporting levels;
- journalists are provided with training to challenge prejudice and stereotypes, in order to encourage informed and nuanced public debate; and
- educational programmes and awareness-raising campaigns are designed to challenge prejudice and stereotypes and strengthen a climate of mutual tolerance and intercultural dialogue.

Our institutions stand together to support and assist States in finding sustainable solutions at local, national, and European levels, through the provision of data, research findings, specialist advice, and coordinating support, on the basis of our complementary fields of expertise.”

Déclaration commune du Conseil de l'Europe, de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne et de l'OSCE/ODHIR à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

21 mars 2011

STRASBOURG, VIENNE, VARSOVIE, 21 mars 2011 – Dans une déclaration commune à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le Président de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe (ECRI), Nils Muiznieks, le Directeur de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), Morten Kjaerum, et le Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH), Janez Lenarčič, condamnent fermement les manifestations de racisme et l'intolérance qui y est associée.

« Aujourd'hui, nous commémorons ensemble les événements tragiques qui se sont déroulés en 1960 à Sharpeville et qui ont conduit à l'adoption de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Nous renouvelons en ce jour notre appel à la vigilance face aux actes fondés sur des motifs racistes ou xénophobes. »

« Sur le plan positif, nous reconnaissons, avec une vive satisfaction, que dans certains États européens, les sondages indiquent une croissance de la tolérance et du rejet de la discrimination. Ces évolutions positives doivent être renforcées et stimulées, car la discrimination et la victimisation sont toujours beaucoup trop répandues. En même temps, il est à rappeler les faibles taux de signalement par les victimes d'agressions, de menaces ou de harcèlement grave à caractère raciste ainsi que le niveau insuffisant de connaissance de la façon d'accéder aux voies de recours et d'indemnisation. »

« Nous sommes convaincus que le discours raciste et xénophobe continué entendu de certaines personnalités politiques et dans les médias peut alimenter les préjugés et la haine à l'encontre des minorités ethniques et des migrants, entraînant une discrimination dans de nombreux domaines de la vie sociale et économique ; c'est particulièrement le cas en ce qui concerne l'accès à l'emploi, aux soins de santé, à l'éducation et au logement. Ceci conduit à une situation d'exclusion sociale et, dans certains cas, à une hostilité et une violence ouvertes. »

« Nos travaux de suivi et de recherche montrent que les Roms constituent le groupe ethnique le plus exposé aux discriminations en Europe. Nos conclusions soulignent notamment des formes récurrentes de stigmatisation des communautés Roms dans le discours public. »

« Nous reconnaissons que la responsabilité de protéger les droits des Roms revient en premier lieu aux États dont les Roms sont citoyens ou résidents de longue durée. Toutefois, une réponse coordonnée au niveau européen est nécessaire pour résoudre l'aspect transnational des problèmes rencontrés par ces personnes. »

« Nous, signataires de la présente déclaration, estimons qu'afin de combattre activement le racisme et la xénophobie, les États doivent veiller, entre autres, à ce que:

- les obstacles à l'éducation, aux soins de santé et à l'obtention d'un logement et d'un emploi soient supprimés. De telles politiques devraient permettre d'assurer la réintégration des enfants Roms dans les établissements scolaires classiques, et la déségrégation dans le domaine du logement ;
- des données adéquates soient recueillies concernant la participation de groupes vulnérables dans ces domaines, afin de mieux cibler les politiques et d'en évaluer l'impact ;
- une législation interdisant les crimes à caractère racial soit introduite et appliquée, tout en garantissant une formation pour les agents de la force publique afin d'empêcher et de répondre à de telles infractions ;
- des mesures soient également prises pour s'attaquer à la discrimination fondée sur d'autres motifs que l'ethnicité ;
- des institutions nationales de défense des droits de l'homme soient mandatées et dotées de ressources suffisantes pour surveiller la prévalence du racisme et de l'intolérance qui y est associée et pour prendre des mesures visant à promouvoir l'égalité, par le biais notamment de conseils et de soutien aux victimes ;
- des mesures soient prises pour augmenter les niveaux de sensibilisation aux droits et aux procédures de recours et d'indemnisation, afin de résoudre le problème des faibles niveaux de signalement ;
- les journalistes soient formés pour remettre en question les préjugés et les stéréotypes afin d'encourager un débat public éclairé et nuancé ;
- des programmes éducatifs et des campagnes de sensibilisation soient conçus pour combattre les préjugés et les stéréotypes, afin de renforcer un climat de tolérance mutuelle et le dialogue interculturel.

Nos institutions s'unissent pour soutenir et assister les États dans la recherche de solutions durables aux niveaux local, national et européen, en mettant à disposition des données, des conclusions de recherche et des conseils de spécialistes, et en coordonnant le soutien sur la base de nos champs d'expertise complémentaires. »